

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Bismi l-Lahi r-Rahmani r-Rahim

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Louanges à Allah Seigneur des mondes,
que Allah honore et élève davantage en degrés
notre maître Mouhammad et qu'Il préserve
sa communauté de ce que le Prophète craint pour elle.*

Khoutbah n°831

Le vendredi 28 août 2015 correspondant au 13 Dhou l-Qa[^]dah 1436 de l'Hégire

***L'incitation à se repentir,
à ne pas se croire protégé du châtement de Allah
et à ne pas désespérer de la miséricorde de Allah.***

Mes frères de foi,

Louanges à Allah, nous Le louons et nous L'implorons de nous guider sur le chemin de droiture, nous recherchons Sa bonne guidée et nous Le remercions. Nous recherchons Son pardon et nous nous repentons à Lui. Nous recherchons la préservation de Allah contre le mal de nos âmes et de nos mauvais actes, celui que Allah guide, nul ne peut l'égarer et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, Le seul à ne pas avoir d'associé, Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah le seul à ne pas avoir d'associé, ni de ressemblant ni de semblable, ni d'équivalent ni d'égal, Qui n'a ni limite, ni corps ni membre, Celui Qui pardonne les péchés et accepte le repentir, Celui Dont le châtement est intense et Qui le retarde à qui Il veut, il n'est de dieu que Lui et c'est à Lui que l'on rendra compte.

Et je témoigne que notre Maître, notre bien-aimé, notre éminence et notre guide, la cause de notre joie, notre Maître Mouhammad est Son esclave et Son messenger, celui qu'Il a élu et Son bien-aimé, celui que Allah a envoyé en tant que miséricorde pour les gens, en tant que guide annonciateur de bonnes nouvelles et avertisseur contre un châtement. Ô Allah honore et élève en degré notre Maître Mouhammad le meilleur des gens, ainsi que sa noble famille et l'élite des compagnons.

Esclaves de Allah, je vous recommande, ainsi qu'à moi-même, de faire preuve de piété à l'égard de Allah Al-[^]Aliyyou l-[^]Adhim.

Mes frères de foi, sachez que le péché laisse des traces sur le cœur de la personne car comme les auteurs des *Sounan*¹ l'ont rapporté du Messager de *Allah* :

((إِنَّ الْمُؤْمِنَ إِذَا أَذْنَبَ كَانَتْ نُكْتَةً سَوْدَاءَ فِي قَلْبِهِ فَإِذَا تَابَ وَنَزَعَ وَاسْتَعْتَبَ صُقِلَ قَلْبُهُ وَإِنْ زَادَ زَادَتْ حَتَّى يُغْلَقَ قَلْبُهُ فَذَلِكَ الرَّأْنُ الَّذِي قَالَ اللَّهُ تَعَالَى ﴿ كَلَّا بَلْ رَانَ عَلَى قُلُوبِهِمْ مَا كَانُوا يَكْسِبُونَ ﴾))

(inna l-mou'mina 'idha 'adhnaba kanat noukhatoun sawda'ou fi qalbih fa'idha taba wanaza^a was-ta^taba souqila qalbouh wa'in zada zadat hatta youghlaga qalbouh fadhhalika r-ranou l-ladhi qala l-Lahou ta^ala) [sourat Al-Moutaffifin / 14] kalla bal rana ^ala qouloubihim ma kanou yaksiboun) ce qui signifie : « **Certes, quand un croyant commet un péché, il se forme un point noir sur son cœur. Lorsqu'il fait le repentir et qu'il abandonne ce péché et regrette, son cœur se purifie. Mais si au contraire il récidive, ce point s'étend davantage jusqu'à ce que son cœur soit refermé, c'est là l'enveloppe que Allah a mentionnée par Sa parole qui signifie : « Leurs cœurs ont été enveloppés d'une couche en raison de ce qu'ils faisaient. »**

Lorsque les péchés se succèdent sur les cœurs et qu'ils finissent par les refermer, il vient alors de la part de *Allah* un sceau qui fera que la foi n'arrivera plus aux cœurs et que la mécréance ne pourra plus en sortir, tout comme l'a dit *Mouhammad Ibnou Jarir At-Tabariyy*, que *Allah ta^ala* lui fasse miséricorde. Il ne convient donc pas que l'un d'entre nous néglige le repentir même s'il recommençait le péché une fois après l'autre. En effet, il y a dans le repentir des péchés un polissage pour le cœur avant qu'il ne soit complètement enveloppé par cette couche et qu'il ne soit donc scellé. Surtout que personne ne dise : Comment vais-je faire le repentir alors que je me suis déjà repenti auparavant et que j'ai à nouveau commis le péché après le regret ?

At-Tirmidhiyy a rapporté du Messager de *Allah*:

((كُلُّ بَنِي آدَمَ خَطَّاءُونَ وَخَيْرُ الْخَطَّائِينَ التَّوَّابُونَ))

(koullou bani 'Adama khatta'ouna wa khayrou l-khatta'ina t-tawwaboun) ce qui signifie : « **La plupart des fils de 'Adam sont des pécheurs et les meilleurs des pécheurs sont ceux qui se repentent.** »

Ce *hadith* signifie que la plupart des fils de 'Adam tombent dans les péchés et les meilleurs d'entre eux sont ceux qui se repentent après avoir commis leurs péchés, chaque fois qu'ils désobéissent, ils font le repentir.

Mes frères de foi, le repentir est une obligation à accomplir dans l'immédiat suite à n'importe quelle désobéissance, que le péché soit grand ou petit... Ne néglige aucune désobéissance de sorte à la laisser sans repentir car certes tu as désobéi au Seigneur. Alors, mon frère musulman ne pense pas qu'il s'agisse d'un petit péché, mais pense plutôt à Celui à Qui tu désobéis... Empresse-toi de te repentir de tes péchés, des grands comme des petits péchés. Empresse-toi de te repentir des péchés en les délaissant, tout en regrettant de ne pas avoir observé ton obligation à l'égard de *Allah*, Lui Qui t'a créé, Qui t'a fait grâce par de

¹ Il s'agit de *Abou Dawoud*, *An-Naça'iy*, *Ibnou Majah* et *At-Tirmidhiyy*.

nombreux bienfaits que tu ne peux énumérer et que par la suite tu utilises dans le péché... Seigneur, Toi Qui es exempt d'imperfection! Combien Tu nous donnes de répit !

Mes frères de foi, faites le repentir à *Allah* et prenez la décision ferme par vos cœurs que vous n'allez plus jamais commettre le péché avant qu'il ne soit trop tard, car la mort vient soudainement.

Allah ta'ala dit dans le *Qour'an* honoré :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا تَوْبُوا إِلَى اللَّهِ تَوْبَةً نَّصُوحًا عَسَىٰ رَبُّكُمْ أَن يُكَفِّرَ عَنْكُمْ سَيِّئَاتِكُمْ وَيُدْخِلَكُم جَنَّاتٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ ﴾

[*sourat At-Tahrim / 8*] (*ya ayyouha l-ladhina 'amanou toubou 'ila l-Lahi tawbatan nasouhan ^aça rabboukoum 'an youkaffira ^ankoum sayyi'atikoum wayoudkhillakoum jannatin tajri min tahtihā l-'anhar*) ce qui signifie : « **Ô vous qui avez cru, faites le repentir à Allah d'une manière définitive.** [Si vous le faites,] **votre Seigneur vous expie vos péchés et vous fait entrer dans des jardins au Paradis dans lesquels coulent des fleuves.** »

Mon frère musulman, si ton péché consistait à avoir délaissé une obligation, alors rattrape-la car l'acceptation de ton repentir dépend de cela. Si ton péché concernait un des droits des esclaves de *Allah*, alors l'acceptation de ton repentir dépend du rétablissement de ce droit-là à son ayant droit et de s'être débarrassé des injustices que tu as fait subir aux esclaves car le Prophète *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit :

((مَنْ كَانَ لِأَخِيهِ عِنْدَهُ مَظْلَمَةٌ فَلْيَسْتَحِلَّهُ الْيَوْمَ قَبْلَ أَنْ لَا يَكُونَ دِينَارٌ وَلَا دِرْهَمٌ))

(*man kana li'akhihi ^indahou madhlimatoun falyastahillahou l-yawma qabla 'an la yakouna dinaroun wala dirham*) ce qui signifie : « **Que celui qui a lésé son frère cherche à réparer cela aujourd'hui avant que ne vienne un Jour où il n'y aura ni dinar ni dirham.** »

Celui qui a été injuste envers son frère en portant atteinte à son honneur, pour l'avoir insulté ou en consommant ses biens sans droit, alors qu'il répare cela aujourd'hui, car certes le jour du Jugement est très difficile... Ce sera le jour où la personne va fuir son frère, sa mère, son père, sa compagne, ses fils et ses enfants. En ce qui concerne celui qui s'était approprié des droits d'autrui et qui est mort avant de s'en acquitter sans excuse valable ou qui a été injuste envers d'autres personnes, et qui est mort avant de s'en repentir sans excuse ; alors ceux qui ont subi les injustices, vont prendre des bonnes actions de l'injuste au Jour du jugement. Si ses bonnes actions ne suffisent pas, il sera pris des mauvaises actions de ceux qui ont été lésés et cela sera imputé à l'injuste. Ensuite, il sera jeté en enfer...

Alors, faites le repentir à *Allah*, vous les croyants, avant de mourir. Mon frère, fais le repentir avant ta mort car, la mort va dévoiler tes secrets. Et au Jour du jugement tes nouvelles seront annoncées et le châtement va te dévoiler.

Mes frères de foi, préparez-vous pour le Jour du jugement... Pour le Jour de la grande épreuve... Pour le Jour des difficultés... Pour le Jour du souffle dans le Cor... Pour le Jour du tremblement... Pour le Jour où les montagnes seront désintégrées et les mers seront en feu... Rappelle-toi ce jour-là,

﴿ يَوْمَ لَا تَمْلِكُ نَفْسٌ لِنَفْسٍ شَيْئًا وَالْأَمْرُ يَوْمَئِذٍ لِلَّهِ ﴾

[sourat Al'-Infitar / 19] (yawma la tamlikou nafsoun linafsin chay'an wal- 'amrou yawma 'idhin lil-Lah) ce qui signifie : « **Le Jour durant lequel nul ne sera profitable à quelqu'un d'autre; ce Jour-là, personne ne pourra contester le jugement de Allah.** »

Cependant, ne désespérez pas de la miséricorde de Allah, esclaves de Allah. Ne désespère pas de la miséricorde de Allah, ô toi mon frère croyant, quel que soit le nombre de tes péchés. Allah tabaraka wata^ala dit :

﴿ قُلْ يَا عِبَادِيَ الَّذِينَ أَسْرَفُوا عَلَىٰ أَنفُسِهِمْ لَا تَقْنَطُوا مِن رَّحْمَةِ اللَّهِ إِنَّ اللَّهَ يَغْفِرُ الذُّنُوبَ جَمِيعًا إِنَّهُ هُوَ الْغَفُورُ الرَّحِيمُ ﴾

[sourat Az-Zoumar / 53] (qoul ya 'ibadiya l-ladhina 'asrafou ^ala 'anfouçihim la taqnatou min rahmati l-Lahi 'inna l-Laha yaghfirou dh-dhounouba jami^a 'innahou houwa l-ghafourou r-rahim) ce qui signifie : « **Ô vous Mes esclaves qui avez été injustes envers vous-mêmes, ne désespérez pas de la miséricorde de Allah, certes, Allah pardonne tous les péchés. Il est certes Celui Qui pardonne, Celui Qui est miséricordieux envers les croyants.** »

Mon frère croyant, ne dis pas : (moi, Allah ne va pas me pardonner, Il va me châtier sans aucun doute car j'ai tellement commis de péchés...) C'est interdit de penser cela de Allah. En effet, que sais-tu de ce que ton Seigneur va faire de toi ? Comment peux-tu être catégorique à dire qu'Il va te châtier ?... Le châtiment de la part de Allah est un châtiment terrible mais Il est également Celui Qui est miséricordieux, Qui pardonne. Prends garde de persister à faire des péchés en comptant sur la miséricorde de Allah, sans te repentir et en te disant que Allah est Celui Qui pardonne et Qui est miséricordieux, qu'Il ne va pas te châtier : cela est interdit. Prend garde aussi de désespérer de la miséricorde de Allah, si tu n'as pas fait le repentir et de dire que Allah va certainement te châtier et qu'Il ne va pas te pardonner. Cela aussi est interdit. Mon frère croyant, tu dois être entre la crainte et l'espoir. En ce sens que tu dois craindre le châtiment de Allah et espérer Son pardon tout comme Sa récompense. C'est ainsi qu'il convient que tu sois... Sois entre la crainte et l'espoir.

Mon frère musulman, écoute avec moi ce *hadith* rapporté par Ibnou Majah dans ses *Sounan* et qu'il rapporte de Abou Mouça Al- 'Ach^ariyy, que Allah l'agrée. Il dit : le Messager de Allah _ a dit :

((إِنَّ اللَّهَ يُمْلِي لِلظَّالِمِ حَتَّىٰ إِذَا أَخَذَهُ لَمْ يُفْلِتْهُ))

('inna l-Laha youmli lidh-dhalimi hatta 'idha 'akhadhahou lam youflit-h) ce qui signifie : « **Certes Allah ne châtie pas immédiatement l'injuste, mais quand Il le châtie, l'injuste ne pourra pas y échapper.** »

Alors, que la personne ne se laisse pas méprendre par ses péchés et son injustice en voyant que le châtiment tarde à venir ; parce que quand Allah châtie l'injuste, l'injuste est perdu. Écoute-moi mon frère, ce *hadith* *goudsiyy* rapporté par At-Tirmidhiyy avec une chaîne remontant jusqu'à 'Anas, où le Messager de Allah _ a dit :

((قَالَ اللَّهُ تَعَالَى))

(qala l-Lahou ta^{ala}) ce qui signifie : « **Allah ta^{ala} dit** » :

((يَا ابْنَ آدَمَ إِنَّكَ مَا دَعَوْتَنِي وَرَجَوْتَنِي غَفَرْتُ لَكَ عَلَى مَا كَانَ مِنْكَ وَلَا أُبَالِي يَا ابْنَ آدَمَ لَوْ
بَلَغَتْ ذُنُوبُكَ عَنَانَ السَّمَاءِ ثُمَّ اسْتَغْفَرْتَنِي غَفَرْتُ لَكَ يَا ابْنَ آدَمَ إِنَّكَ لَوْ أَتَيْتَنِي بِقُرَابِ الْأَرْضِ
خَطَايَا ثُمَّ لَقَيْتَنِي لَا تُشْرِكُ بِي شَيْئًا لِأَتَيْتَكَ بِقُرَابِهَا مَغْفِرَةً))

(ya bna 'Adama 'innaka ma da^{awtani} warajawtani ghafartou laka ^{ala} ma kana minka wala
'oubali ya bna 'Adama law balaghat dhounoubouka ^{anana} s-sama'i thoumma s-taghfartani
ghafartou lak ya bna 'Adama 'innaka law 'ataytani biqourabi l-'ardi khatayan thoumma
laqitani la touchrikou bi chay'an la'ataytouka biqourabiha maghfirah) ce qui signifie : « **Ô toi,
fils de 'Adam, tant que tu M'invoques et que tu espères Mon pardon, Je te pardonne quels
que soient tes actes ; et Je n'en tiens pas compte.**

**Ô toi, fils de 'Adam, même si tes péchés atteignaient les hauteurs du ciel et que tu me
demandais de te pardonner, alors Je te pardonnerais.**

**Ô toi fils de 'Adam, même si tu viens au Jour du jugement avec une terre de péchés et sans
toutefois M'attribuer d'associé, alors Je te donnerai autant de pardon. »**

Ô Allah, ô Allah, esclaves de Allah... ô Allah, ô Allah, esclaves de Allah... faites le repentir à
Allah... revenez à l'obéissance à Allah... accourez vers l'obéissance à Allah.

Ô Allah, fais-nous miséricorde, ô Toi Qui est miséricordieux avec les croyants, accorde-nous
le repentir et ne dévoile pas nos défauts. Pardonne-nous ô Toi Allah, accorde-nous Ton
pardon.

Ayant tenu mes propos, je demande que Allah me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.



www.apbif.org

Association des Projets de Bienfaisance Islamiques en France
52, boulevard Ornano 75018 Paris Tél. : 01 42 62 79 97 Fax : 01 42 62 79 68

Les documents édités par l'APBIF peuvent être obtenus aux adresses suivantes :

Paris	11, rue Labois-Rouillon 75019	01 42 62 86 46
	52, boulevard Ornano 75018 Paris	01 42 51 53 50
	24, rue du département 75018 Paris	01 40 05 95 22
Ile de France	3, rue Henri Barbusse 94340 Joinville-le-Pont	01 42 83 09 93
	413 avenue Jean Jaures 77190 Dammarie les lys	09 52 32 70 95
	12, place Georges Pompidou 93160 Noisy le Grand	01 43 04 50 21
Alès	9, rue du trescolet l'habitarelle 30110 Les Salles du Gardon	04 66 60 86 22
Avignon	71, avenue de Monclar 84000 Avignon	04 90 85 58 06
Lille	25bis rue Charles Quint 59000 Lille	03 20 06 31 10
Lyon	145, cours Tolstoï 69100 Villeurbanne	04 78 85 44 98
Marseille	99 boulevard de Strasbourg 13003 Marseille	04 91 62 98 09
	5 place Joseph Lanibois 13015 Marseille	09 53 97 47 45
Montpellier	391, Grand Mail Mosson 34080 Montpellier	04 67 04 17 83
Nancy	397 avenue Pinchard 54100 Nancy	09 50 89 38 07
Narbonne	26, avenue de Toulouse 11100 Narbonne	04 68 42 28 34
Nice	2 bis, rue Fodéré prolongée 06300 Nice	04 93 26 79 19
Nîmes	56, galerie Richard Wagner 30900 Nîmes	04 66 64 51 84
Rennes	22, rue Louis Delourmel 35230 Noyal-Châtillon sur Seiche	02 99 30 25 66
Toulouse	Résidence Les Oliviers 207 rue Henri Desbals 31100 Toulouse	05 61 76 17 16
St-Dizier	2, rue Hubert Fisbacq 52100 St-Dizier	03 25 05 37 90
St-Etienne	33, boulevard de la Palle 42100 St-Etienne	04 77 41 36 97
Strasbourg	17 rue d'Obernai 67000 Strasbourg	03 88 32 41 57
Valenciennes	448 rue Jean Jaures 59410 Anzin	03 27 41 72 88